

Direction Santé Environnement et politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Unité Corrèze

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE PUY LA FORET (secretariat.puylaforet@outlook.fr)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHAMBERET (contact@mairie-chamberet.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DE PUY LA FORET

Prélèvement	00132669	Commune	CHAMBERET
Unité de gestion	0143 SYNDICAT DE PUY LA FORET	Prélevé le :	lundi 04 mai 2026 à 09h53
Installation	UDI 000745 MAZALAIGUE	par :	KEVIN FERNANDES
Point de surveillance	0000000817 MAZALAIGUE	Type visite :	AA
Localisation exact	5027 LE MAZALAIGUE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	14,0 °C		25	
pH	6,7 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,10 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE TULLE (19) 1903
Type de l'analyse : A ESO SOCLE (2026) - (AESO) Code SISE analyse : 00138966 Référence laboratoire : 26043003720101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	NORMAL			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	NORMALE			
Saveur (qualitatif)	NORMALE			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Titre alcalimétrique	<1,0 °f			
Titre alcalimétrique complet	<1 °f			
Titre hydrotimétrique	0,86 °f			
MINERALISATION				
Chlorures	3,9 mg/L		250	
Conductivité à 25°C	43,7 µS/cm		de 200 à 1100	
Sulfates	2,6 mg/L		250	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	7,9 mg/L	50		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L	0,5		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00132669)

Examen conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68). Référence de qualité des eaux fixée par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) non satisfaite pour le paramètre conductivité. De par sa faible minéralisation, cette eau est agressive vis à vis des métaux.



TULLE le 19 mai 2026

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Cathy CAMUS

